

*Monsieur le président de la CCMV
Messieurs les vice-présidents
Messieurs les Maires et adjoints
Chers collègues élus du conseil municipal,
Monsieur le commandant de gendarmerie de Saint André les alpes,
Mesdames, messieurs les Présidents d'Associations
Mesdames, Messieurs*

Monsieur le Sous Préfet, Mr le Député, Mr le sénateur, Monsieur le Conseiller Général, ainsi que plusieurs maires et directeurs de service nous ont fait part de leur absence, qu'ils en soient excusés.

Je salue chaleureusement mes collègues, maires de la communauté de communes du moyen Verdon et les élus présents. Votre présence cet après-midi, montre l'intérêt que vous portez à notre vie locale.

Je salue également les nouveaux habitants du village, qu'il soit les bienvenus à ALLONS.

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole ce soir devant vous. En effet, il y a un an, c'était Elie, que je salue, qui était à ma place. Je suis intervenu très rapidement auprès de Madame le préfet pour qu'une reconnaissance te soit donnée à tes nombreuses années passées à la gestion de notre commune. Ta nomination rapide en qualité de Maire Honoraire en est la preuve.

La vie étant ainsi faite, le 30 mars, je te succédais à la tête de la Mairie et, depuis cette date, soutenu par le conseil municipal, je me consacre le plus efficacement possible à Allons et à notre territoire.

La fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité. Je l'assume avec détermination et rigueur en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue. M'appuyant à la fois sur les expériences de mes collègues élus et sur les compétences et qualifications de tous, mon action se veut largement collective. Cette fonction avec ses conséquences n'a pas non plus été neutre pour moi, entraînant au passage quelques modifications dans mes habitudes de vie et celles de ma famille, j'en profite pour remercier mon épouse ici présente pour sa grande tolérance et sa surtout sa grande patience.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux et vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés et ceux qui nous ont quitté cette année.

Cette cérémonie est aussi, par tradition et par utilité, l'occasion d'un discours, parfois un peu longuet, qui veut mettre en exergue le bilan de l'année écoulée et dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Comme nous nous étions engagés lors de notre programme de campagne, le conseil Municipal a décidé de modifier l'organisation de fonctionnement de la collectivité, à savoir :

1/ sur le plan organisationnel :

Nous avons souhaité mettre en place des commissions communales, elles sont au nombre de 7 (Finances, appel d'offre, travaux, communication, élections, qualité de la vie et enfin une commission extra municipale chargée des ordures ménagères et de l'eau composée de membres du conseil Municipal et de villageois).

Pour information, vos élus siègent aussi a plus de 12 commissions diverses émanant d'autres structures administratives. Pour ma part cette année j'ai représenté la commune à plus de 60 commissions ou réunions.

Enfin, le Conseil Municipal a souhaité, à l'unanimité, que le CCAS fonctionne à nouveau. Il est présidé par Maryline et il est composé à part égale de conseillers municipaux et de villageois.

La solidarité c'est aussi au CCAS qu'elle s'exerce.

Dans un contexte de plus en plus difficile, l'effectif de personnes en situation précaire augmente chaque jour.

Le Centre Communal d'action social outil indispensable de la commune, sera continuellement dans l'action.

Ce service mettra tout en œuvre au quotidien pour soulager, partager et respecter les souffrances des plus démunis d'entre nous.

L'une de ses premières actions a été d'offrir à nos seniors de plus de 80 ans un panier de Noël et aux enfants du village un goûter assorti de friandise.

Cette manifestation, qui a eu lieu le 21 décembre dernier a été aux yeux de tous une réussite.

2/ sur le plan de la communication et de l'information

Cette année a vu l'apparition de deux supports de communication.

En premier, le site internet de la commune, dont je vous rappelle l'adresse : allons-alpes-haute-provence.fr et en second le bulletin municipal qui paraît tous les semestres. Vous pouvez y trouver nombres d'informations.

A se sujet, Je tiens tout particulièrement à féliciter Jean Marie Pautrat pour son dévouement, serge et maryline pour leur contribution, sans oublier Myriam pour ses photos.

3/ les travaux.

La commune a réalisé cette année de nombreux travaux :

-Le garage communal pour le tracteur de déneigement (en partie fini) d'un montant de 33 600€ financés par la région 15000€ au titre du Fond de solidarité local et 10 000€ par l'enveloppe parlementaire de notre député et président du Conseil Général Gilbert SAUVAN que je remercie vivement.

- les travaux de sécurisation de la route de la moutière. Ces travaux d'un montant de 15 000€ TTC ont été largement financés par l'enveloppe cantonale de notre conseiller général.

- les travaux de revêtement de chaussée la moutière pour un montant de 9000€ TTC, financé par le département au titre de la voirie communale à hauteur de 2500€.
- la création d'un nouveau parking en lieu et place des anciennes poubelles d'un montant de 1100€.
- la réparation du clocher suite à intempéries
- l'installation de compteurs d'eau sur la place d'Autane
- des travaux d'embellissement du gîte communal

Vous pouvez le constater, malgré un contexte économique des plus morose et une baisse drastique des dotations de l'état, la commune continue d'investir à son rythme, sans hypothéquer l'avenir.

4/ le règlement de l'eau

A ma demande et avec l'accord du conseil municipal, l'une des premières missions de la commission municipale des ordures ménagères et de l'eau a été de travailler sur un règlement de l'eau.

Je tiens à rendre hommage aux personnes qui se sont investies dans cette tâche et particulièrement à Jean Claude TONDO qui, malgré sa maladie, à jusqu'au bout de ses forces participé aux réunions. Il nous a quitté aujourd'hui mais son travail restera. Le règlement a été validé en conseil municipal 21 novembre dernier

Il sera distribué en même temps que les prochaines factures d'eau.

Cette année, la commission poursuivra son travail avec le règlement de l'assainissement et étudiera toute les questions relatives aux factures d'eau et au rôle des ordures ménagères.

2014 a vu également la signature d'un acte important pour notre commune avec l'ONF, à savoir l'échange de parcelles pour l'acquisition définitive de la source historique de la Font du Rail. J'ai récemment signé le document. La commune est pleinement propriétaire de sa ressource en eau.

Enfin, parlons des travaux de la fibre optique et de la sécurisation de la ligne ERDF phase 1. Ces travaux, d'un montant estimé à plus de 300K€, ont été réalisés en fin d'année. Dans les prochains mois le village sera doté d'un accès internet performant et à la hauteur des attentes de tous. Quand à la phase 1 de la sécurisation de l'alimentation du village le raccordement est prévu pour la semaine prochaine, je vous rappelle par la même la coupure électrique de jeudi matin prochain.

5/ En 2015, les dossiers ne manqueront pas.

En fonction des finances disponibles et sans aggraver la dette, il est prévu de réaménager la place du cercle en modernisant les réseaux et en installant là aussi des compteurs d'eau.

La poursuite de l'installation de compteurs d'eau et la reprise d'enrobes sur le chemin d'austra castéu.

Je vous rappelle que nous avons pour objectif d'installer la totalité des compteurs pour 2020. Il n'existe que peu de financement pour cette opération.

Il est un sujet délicat de que nous devons aborder dès cette année, il s'agit du choix futur sur l'orientation à prendre en matière d'urbanisme. En effet la loi ALUR rendra caduque notre Plan d'occupation des Sols au 31 décembre de cette année.

Cette loi idiote et mal venue en période de crise vient supprimer un outil qui ne fonctionne pas si mal sur notre commune.

Mais en bon républicain nous devons nous y conforter.

Plusieurs choix s'offre à nous, le premier un Plan local d'urbanisme (PLU) à l'échelle Communautaire, le second un PLU à l'échelle de la commune et enfin rester en Règlement national d'urbanisme (RNU) ce qui restreint considérablement le droit à construire.

Il y aura également en fin d'année l'application de la loi GEMAPI, dite de la gestion des milieux aquatique, nécessaire mais couteuse.

Je souhaite par ailleurs que nous puissions poser cette année les bases d'un programme de réflexion sur la gestion des caveaux et emplacements du cimetière. J'ai demandé à Serge Guichard de prendre en main ce dossier, je tiens à saluer le travail qu'il a déjà effectué.

L'équipe municipale aura à ce prononcer sur un règlement du cimetière, chaque famille sera contactée afin d'organiser au mieux la gestion des emplacements restant.

Vous voyez bien qu'elles seront les difficultés futures que devront affronter vos élus.

Vous l'aurez compris, tous ces projets, ajoutés les uns aux autres, nécessitent des budgets importants, il nous faudra inévitablement les prioriser, les planifier dans le temps et exploiter la moindre subvention à chaque fois que ce sera possible. La commune ne dispose pas de ressources suffisantes pour les mener de front, nous avons le souci d'une gestion saine et économe des finances communales, et nous continuerons, à apporter une grande attention à la maîtrise de la fiscalité communale, en particulier dans cette période de crise qui touche chacun d'entre nous.

Une fois encore nous irons chercher auprès de nos partenaires institutionnels le maximum de subventions.

Voilà Mesdames, Messieurs, le programme de travail de l'équipe pour 2015.

*Un proverbe Africain dit : Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village
Alors pour que ces projets puissent aboutir et que le village vive, il faut des personnes pour le faire fonctionner.*

Aussi, Je tiens à féliciter notre employé communal, José Manuel qui par sa grande disponibilité et sa gentillesse a su se faire adopter dans le village. Continu comme ça Manu...et ouvre les yeux dans les virages la nuit.

Je n'oublie pas KATIA, ma collaboratrice, qui œuvre sans relâche à ce que le secrétariat de la commune fonctionne pour le mieux. Je sais les difficultés qui sont les tiennes face aux demandes de l'administration, parfois un peu tatillonne. Tes journées sont bien remplies. Tu as passé cette année des moments difficiles avec la dématérialisation des actes comptables.

Cette année encore d'autres taches nous attendent telle la dématérialisation des actes administratifs...

Je voudrai remercier aussi les bénévoles Myriam et Ninette, et aussi Jean Marie, qui tout au long de l'année animent la bibliothèque.

Je remercie également toutes les personnes qui animent la vie associative du village.

Pour conclure, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer, de moderniser, d'animer, de réaliser nos projets :

- l'État,*
- le conseil Régional,*
- le conseil Général, avec l'appui constant de son président Gilbert SAUVAN.*
- L'ensemble des élus municipaux, que je remercie vivement, pour la contribution qu'ils apportent à la vie démocratique de notre commune avec une mention particulière pour les adjoints Claude et Serge pour leur implication permanente au service de nos administrés – Je profite de cette occasion pour exprimer à ces derniers toute ma sincère reconnaissance pour leur présence, leur appui et leur loyauté au cours de ces derniers mois.*

TRÈS BONNE ANNÉE À TOUS.